

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU
3 DECEMBRE 2013

(art. L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune de Rustrel, régulièrement convoqué le 27 novembre 2013, s'est réuni en séance publique le 3 décembre 2013 à 20h30, sous la présidence de Roger FENOUIL, Maire de Rustrel.

Conseillers présents : Mmes, HERVO, REYNAUD,
MM. FENOUIL, TARTANSON, ESCOFFIER, CASTOR, GLEIZAL, BLANC,
MORENO.

Conseillers absents : Mmes CHAUVIN, RAUNER, GELIN, M. GASSIN,

Secrétaire de séance : Mme REYNAUD

Ouverture de la séance à 20h35

Observations sur le compte rendu du Conseil municipal du 15 octobre 2013 : *pas d'observation.*
En préambule, Monsieur le maire souhaite ajouter un point à l'ordre du jour : contrat d'assurance des risques statutaires. Le Conseil accepte la modification de l'ordre du jour.

Voici les sujets soumis au vote lors de cette assemblée :

VENTE PORTION PARCELLE AB 84

Monsieur le maire informe le Conseil de la demande de M. COURTHAUDON, pour le compte de la SCI LA CASTELLANE en vue de l'acquisition d'une surface de 1 142 m² de la parcelle AB 84 pour la somme de 2 000 €, les frais d'acte étant à la charge du demandeur.

Vote : majorité

APPROBATION MODIFICATION PLU

Suite à l'enquête publique du 3 octobre au 4 novembre 2013, M. VALAY, commissaire enquêteur a rendu son rapport avec avis favorable. Monsieur le maire propose d'approuver la modification du Plan Local d'Urbanisme.

Vote : unanimité

VOIRIE : INVENTAIRE VOIRIE COMMUNALE

Monsieur le maire présente l'inventaire de l'ensemble de la voirie communale (voies communales et chemins ruraux). Il propose au Conseil de valider cet inventaire.

Vote : unanimité

VOIRIE : DESIGNATION DES VOIES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Monsieur le maire informe le Conseil qu'il faut, dans le cadre du transfert de la compétence voirie à

la future intercommunalité au 1^{er} janvier 2014, recenser les voies jugées par le Conseil d'intérêt communautaire.

Monsieur le maire présente un état des voies choisies. Il propose aussi de classer en agglomération les hameaux de Bouvène et des Viaux.

Vote : unanimité

VOIRIE : ACQUISITION IMPASSE DES GRANDS VERGERS

Les propriétaires riverains de l'impasse en demandent la rétrocession à la commune.
Le Conseil, après avoir étudié la demande, reporte la décision.

FINANCES : ANNULATION TITRES DE RECETTES

Monsieur le maire propose d'annuler les titres de recette émis postérieurement à la cessation officielle d'activité de l'EURL VFAIR pour un montant de 5 040,94 € au titre des loyers 2011 et 2012. Cette dette n'a effectivement aucune raison d'exister postérieurement à la cessation d'activité et son recouvrement paraît impossible.

Vote : unanimité

FINANCES : DECISION MODIFICATIVE N°1

Budget principal : compte 673 : + 4 600 €

Budget principal : compte 022 : - 4 600 €

Vote : unanimité

TABLEAU DES EFFECTIFS : MODIFICATION

Considérant qu'il convient de pallier la réduction du temps de travail d'un agent par l'augmentation du temps de travail d'un autre agent, monsieur le maire propose au Conseil de modifier le temps de travail de Mme DE CONTENCIN Nathalie en passant son contrat de 20h/semaine à 25h/semaine.

Vote : unanimité

CONTRAT GROUPE RISQUES STATUTAIRES

Monsieur le maire rappelle au Conseil que le Centre de gestion de Vaucluse a communiqué à la commune les résultats de sa mise en concurrence dans le cadre du contrat groupe.

Monsieur le maire propose d'accepter l'offre de la compagnie d'assurance GENERALI gérée par SOFCAP pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2014.

Vote : unanimité

La séance est levée à 21h30

Le Maire,
Roger FENOUIL

A blue ink signature of Roger FENOUIL is written over a red circular official stamp.

La secrétaire de séance
Brigitte REYNAUD

A blue ink signature of Brigitte REYNAUD is written over a red circular official stamp.